



Etudes supérieurs impayé..

Par **kiriti93**, le **24/06/2010** à **22:33**

Bonjour, rnJ'ai effectuer ma 1ère année d'école d'ingénieur à l'INSIA, rncette école proposait une formation en alternance financé de la façon suivantern-2000€ payé par l'étudiantrn-5000€ payé par l'entreprisernrnL'école n'acceptais seulement les entreprises en conventions de stage, rnlors de l'inscription, elle me promettait de m'aider à trouver cette entreprise. rnIls ont commencé à expulser tous les étudiants n'ayant pas trouvé d'entreprise vers le mois de février. rnrnDe mon coté, j'avais signé (le 6janvier) un CDI a temps partiel qui n'avais absolument aucun liens avec mon école (aucune conventions, ni autre contrat n'a été signé entre eux). rnrnAyant appris ce changement, l'école n'a pas souhaité m'expulsé, et finisse par m'interdire l'accès aux cours seulement 3 semaines avant la fin de l'année (mi-mai) en me demandant de payer les 5000€ de la formation. rnrnOre, à part le contrat d'inscription, je n'ai signé aucun documents m'obligent à payer la totalité de cette formation! rnJe suis donc, depuis le mois de mai, harcelé de mails me demandant de payer ces 5000€ et m'envoyant des devis par courrier afin de payer cette somme sous plusieurs mois. rnrnJ'ai bien lu le seul contrat signé avec eux (contrat d'inscription) et confirme qu'il n'y a inscrit nul part que je devais payer la totalité de cette formation si je ne trouvais pas d'entreprise. rnrnpouvez vous me conseiller, rncordialement,